

La dépense moyenne remboursée de soins de ville par consommant s'élève à 947 € en 2017, en progression de 2,4 % par rapport à 2016.

La consommation de soins augmente avec l'âge de l'assuré ainsi qu'avec la gravité de la pathologie. Ainsi, la consommation moyenne des plus de 70 ans s'élève à 2 646 €, 9 fois plus élevée que celle des moins de 20 ans. Par ailleurs, la dépense moyenne en ALD est également 9 fois plus élevée que la dépense moyenne hors ALD. Les micro-entrepreneurs (27 % des consommateurs), en moyenne plus jeunes ont une dépense moyenne remboursée deux fois moins élevée que les autres assurés.

CHIFFRES ESSENTIELS

947 € de dépense moyenne de soins de ville en 2017 (+2,4 %)

318 € de dépense moyenne d'honoraires médicaux et dentaires (+3,2 %)

595 € de dépense moyenne en lien avec des prescriptions (+2,6 %)

■ LA DÉPENSE MOYENNE REMBOURSÉE DE SOINS DE VILLE EN PROGRESSION DE 2,4 % PAR RAPPORT À 2016

La dépense moyenne remboursée de soins de ville progresse en 2017 et s'établit à 947 € (+2,4 %). La progression de la dépense moyenne résulte de l'augmentation des dépenses remboursées en lien avec la progression de la population consommante.

La dépense moyenne d'honoraires médicaux et dentaires progresse de +3,5 %, la hausse de celle des généralistes et spécialistes libéraux est de +5,5 % et +3,4 %, respectivement en lien avec les revalorisations des consultations médicales. Ainsi, le remboursement moyen annuel en honoraires médicaux et dentaires s'élève à 318 € (97 € pour les généralistes libéraux et 257 € pour les spécialistes libéraux).

La dépense moyenne en lien avec des prescriptions progresse de 2,6 % pour atteindre 595 €.

Sur l'année 2017 le poste des auxiliaires médicaux est stable avec une dépense moyenne de 334 €.

■ LA POPULATION CONSOMMANTE REPART À LA HAUSSE EN 2017

En 2017, 4,2 millions d'assurés ont consommé des soins, en hausse de 1,6 % par rapport à 2016. Historiquement la croissance de la population protégée, liée à l'introduction du statut de micro-entrepreneur, s'est traduite par un impact différé sur le nombre de consommateurs. En 2011 et 2012, la hausse de la population consommante a été particulièrement marquée (respectivement +6,1 % et +5,5 %). La progression du nombre de consommateurs a alors rattrapé celle de la population couverte. Par la suite, le rythme de progression des consommateurs s'est progressivement réduit. En 2016, la tendance s'était inversée puisque la population consommante diminuait légèrement (-0,2 %) en lien avec la diminution de la population protégée par le RSI pour augmenter, de nouveau, en 2017 (+1,6 %). Les micro-entrepreneurs représentent un peu plus d'un quart des consommateurs de soins (27 %).

Tableau 1 : dépense moyenne remboursée de soins de ville par grand poste en 2017

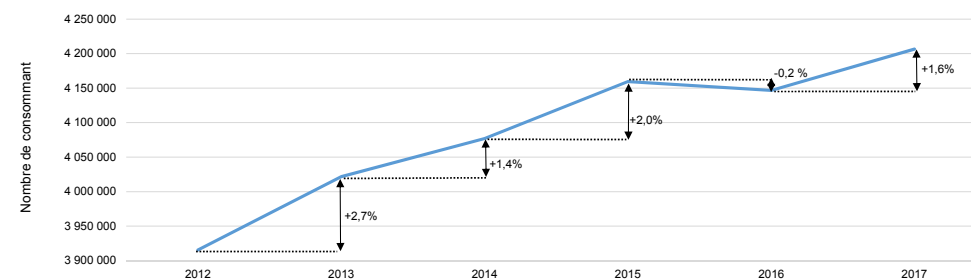
	Dépense moyenne annuelle (en €)					Évolution 2017/2016
	ME	Non ME	ALD	Non ALD	Ensemble	
Honoraires médicaux et dentaires	238	346	764	234	318	3,5 %
dont honoraires généralistes libéraux	77	104	226	69	97	5,5 %
dont honoraires spécialistes libéraux	189	278	611	177	257	3,4 %
dont honoraires dentistes	122	128	142	124	126	0,3 %
dont honoraires sages-femmes	179	170	172	174	174	-5,9 %
Prescriptions	325	694	2 650	186	595	2,6 %
Produits de santé	252	479	1 898	122	418	2,6 %
Médicaments	217	390	1 538	98	344	2,2 %
rétrocession	9 686	9 286	11 676	4 097	9 370	-1,6 %
médicaments hors rétrocession	177	337	1 273	93	294	1,7 %
LPP et produits d'origine humaine	101	194	567	61	173	4,5 %
Auxiliaires médicaux	141	384	901	115	334	0 %
dont infirmiers	65	306	711	41	261	-1,2 %
dont masseurs-kinésithérapeutes	194	337	649	180	308	0,8 %
Biologie	85	101	185	66	97	0,9 %
Autres prestations de soins	656	768	1 049	238	755	2,3 %
dont transports	667	792	1 065	199	776	2,4 %
Indemnités journalières (IJ)	745	2 541	4 375	1 648	2 261	2,4 %
Soins de ville Ondam	540	1 101	3 772	422	947	2,4 %
dont soins de ville Ondam hors IJ	531	1 032	3 619	389	895	2,6 %

NB : les dépenses moyennes remboursées sont estimées en rapportant les dépenses de chaque catégorie aux effectifs consommateurs de la même catégorie. Elles ne peuvent donc être agrégées. ME : micro-entrepreneur.

Date de soins, vue à fin juin N+1.

Source : CNDSSSTI, 2018.

Graphique 1 : évolution annuelle du nombre de consommateurs de soins de ville en 2017



Source : CNDSSSTI, 2018.

■ LES REMBOURSEMENTS DE SOINS DE VILLE DES MICRO-ENTREPRENEURS SONT EN MOYENNE DEUX FOIS MOINS ÉLEVÉS QUE CEUX DES AUTRES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

La dépense moyenne remboursée des soins des micro-entrepreneurs s'élève à 540 €, un montant deux fois moins élevé que pour les non micro-entrepreneurs (1 101 €). Cette différence s'explique essentiellement par la structure d'âge des consommateurs et par le bénéfice ou non de la prise en charge au titre d'une ALD. Si la dépense moyenne par âge est relativement comparable entre les deux populations (en particulier chez les moins de 30 ans), les micro-entrepreneurs sont globalement plus jeunes que les non micro-entrepreneurs (60 % ont moins de 40 ans contre 12 % pour les autres consommateurs). Ils sont relativement moins pris en charge au titre d'une ALD (8 % contre 19 %) pour une dépense moyenne de 2 921 € pour les bénéficiaires d'une ALD contre 3 913 € pour les non micro-entrepreneurs. Pour les patients ne bénéficiant pas de l'ALD, les dépenses moyennes remboursées s'élèvent respectivement à 330 € et 461 €.

■ LA DÉPENSE MOYENNE DES FEMMES PLUS FAIBLE QUE CELLE DES HOMMES

La dépense moyenne remboursée de soins de ville des femmes s'élève à 893 €, 11 % plus faible que celle des hommes (988 €) et progresse de manière moins dynamique que celle des hommes (1,9 % contre 2,4 %).

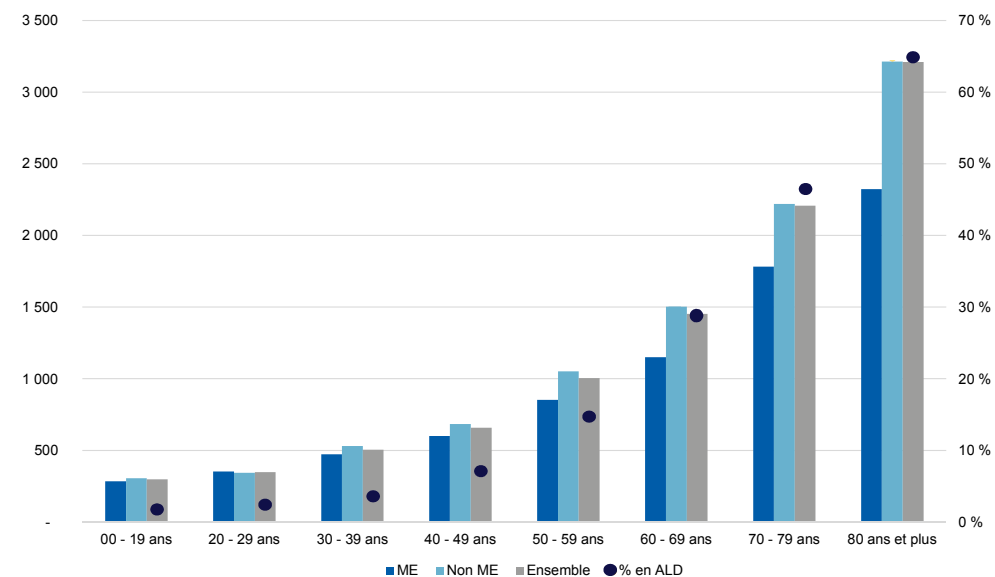
■ LES PATIENTS EN ALD ONT DES REMBOURSEMENTS EN MOYENNE 9 FOIS PLUS ÉLEVÉS QUE LES AUTRES PATIENTS

La dépense moyenne remboursée de soins de ville est 9 fois plus élevée chez les bénéficiaires d'une ALD que chez les autres bénéficiaires (respectivement 3 772 € et 422 €). Ce rapport varie fortement selon les postes de soins : il est trois fois plus élevé pour les honoraires médicaux et dentaires (764 € pour les bénéficiaires d'une ALD et 234 € pour les autres) et 14 fois plus élevé pour les prescriptions (2 650 € pour les bénéficiaires d'une ALD et 186 € pour les autres), les écarts les plus importants concernant notamment les remboursements de produits de santé et les soins infirmiers.

■ LA CONSOMMATION MOYENNE CROÎT AVEC L'ÂGE DU BÉNÉFICIAIRE

D'une manière générale, la consommation de soins augmente avec l'âge des bénéficiaires. La dépense moyenne remboursée de soins de ville des bénéficiaires âgés d'au moins 70 ans s'établit à 2 650 € et est 9 fois plus élevée que celle des bénéficiaires de moins de 20 ans en 2017. Les personnes âgées concentrent ainsi les remboursements de soins : si les patients de plus de 80 ans ne représentent que 6 % de la population ayant consommé des soins de ville en 2017, leurs dépenses représentent 19 % des remboursements. Cette concentration résulte du fait que les personnes âgées sont plus fréquemment prises en charge au titre d'une ALD (47 % des 70-79 ans sont en ALD, 65 % pour les plus de 80 ans) et consomment par conséquent des soins plus coûteux.

Graphique 2 : dépense moyenne remboursée de soins de ville par classe d'âge en 2017



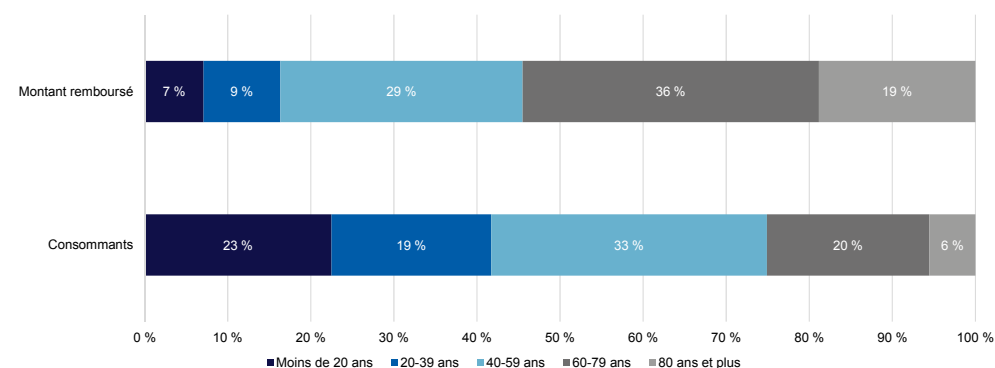
Source : CNDSSSTI, 2018.

Tableau 2 : dépense moyenne remboursée de soins de ville en 2017

Dépense moyenne annuelle remboursée Soins de ville Ondam (en €)	Population ALD	Population non ALD	Ensemble
Micro-entrepreneurs	2 921	330	540
Non micro-entrepreneurs	3 913	461	1 101
Total	3 772	422	947

Source : CNDSSSTI, 2018.

Graphique 3 : profil de consommation des bénéficiaires de soins de ville en 2017

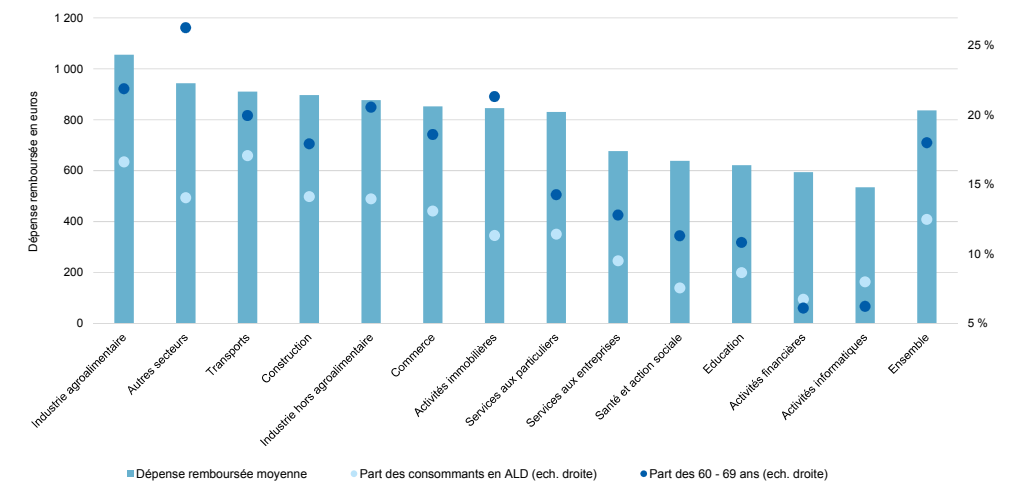


Source : CNDSSSTI, 2018.

■ LA CONSOMMATION MOYENNE VARIE FORTEMENT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Parmi les actifs, la consommation moyenne de soins de ville s'établit à 837 € mais varie fortement selon les secteurs d'activité. Ceux exerçant dans le secteur de l'industrie agroalimentaire ont en moyenne la consommation la plus importante (1 056 €). À l'inverse, ceux exerçant dans les secteurs des activités informatiques et financières ont des consommations moyennes plus faibles (respectivement 536 € et 595 €). Ces disparités sont notamment corrélées à la proportion des personnes âgées et de bénéficiaires en ALD qui ont des consommations moyennes plus élevées. Dans le secteur de l'agroalimentaire, 17 % des actifs sont en ALD (contre 8 % dans le secteur informatique). La part des personnes âgées de 60 à 69 ans est en général plus élevée que la moyenne dans les secteurs où la consommation moyenne est la plus élevée (industrie agroalimentaire, construction).

Graphique 4 : dépense moyenne remboursée des assurés actifs par secteur d'activité (part des ALD et individus ayant entre 60 et 69)



Champ : assurés actifs âgés de moins de 70 ans, ayant consommé des soins de ville en 2017.
Source : CNDSSSTI, 2018.